

Elle a été mise sous les scellés, ainsi que le paletot, la redingote et la chemise.

L'instruction se poursuit avec activité. Le dossier de l'affaire a été envoyé dès mardi soir à la chambre des mises en accusation de la haute-cour, qui se réunit aujourd'hui au Palais de Justice, dans la salle qui servait autrefois de chambre de conseil à la chambre des requêtes de la cour de cassation.

Aux termes du décret qui nomme pour l'année judiciaire de 1869-1870 les membres de la haute cour de justice, la chambre des mises en accusation se compose de MM. d'Orms, Lascoux, Mercier, Woishaye et Rieff, juges; de MM. Guillemard et Moignon, juges suppléants.

La chambre de jugement se compose de MM. Quénauld, Zangiocomi, Glandaz, de Carnières et Boucly, juges; de MM. Gastambide et Savary, juges suppléants.

Tous ces magistrats appartiennent à la cour de cassation.

Il paraît certain aujourd'hui que c'est entre les mains de M. Ulric de Fonvielle que se trouvaient la canne à épée ainsi que le revolver.

M. Victor Noir n'avait aucune arme et tenait, comme M. de Fonvielle, son chapeau à la main.

Le revolver que tenait à la main M. Ulric de Fonvielle en sortant de la maison Bonaparte, a été immédiatement remis entre les mains d'un facteur du télégraphe, qui l'a apporté au secrétaire du commissariat de police de Passy, M. Lallemand.

Il a été constaté, par le docteur Pinel et par M. Lallemand, que le revolver avait ses six balles et n'avait pas été récemment tiré.

Contrairement à ce qu'ont annoncé divers journaux, Victor Noir appartenait à la religion catholique, son frère était son parrain.

Plusieurs journaux ont annoncé que la fiancée de M. Victor Noir, Mlle Aubenas, fille de l'ancien procureur général à Pondichéry, était devenue folle sous le coup de sa douleur. Cette nouvelle est complètement inexacte.

Mme la princesse Pierre Bonaparte et ses deux enfants ont été admis hier à visiter le prince Bonaparte.

Le prince Bonaparte a été transféré à Mazas.

Le Rappel ouvre une souscription pour élever un tombeau à Victor Noir, et propose cette épitaphe :

AU CITOYEN VICTOR NOIR
assassiné
PAR S. A. I. LE PRINCE PIERRE BONAPARTE.

Il s'inscrit pour 100 fr. en tête de la liste, sur laquelle nous voyons figurer ensuite les noms de MM. Louis Blanc, Charles Hugo, François-Victor Hugo, Paul Maurice, Félix Pyat, Auguste Yacquerie, etc. etc.

LES OBSÈQUES DE VICTOR NOIR

Midi et demi. — La rue des Gravières, sur laquelle s'ouvre la porte du cimetière, est complètement déserte : pas un sergent de ville. Le cimetière dont la petite porte est ouverte, est vide : il est bien tenu, coupé d'allées bien alignées, et rempli de tombes très élégantes.

La pluie commence à tomber, c'est bientôt un ouragan. Quand elle a cessé, vers une heure, quelques personnes arrivent et se placent sur les trottoirs de la rue des Gravières. A ce moment, les portes du cimetière se ferment.

Une heure et demi. — On évalue à plus de cent mille personnes la foule qui se presse dans les environs de la maison mortuaire; de longues files de voitures stationnent dans les grandes voies qui conduisent à la barrière de Neuilly. On n'aperçoit ni agents de police ni soldats; seul, un groupe d'agents se tient à l'entrée de la gare du chemin de fer de l'Ouest, station de la Porte-Maillot. On remarque un très-grand nombre de femmes.

On nous rapporte que quatre à cinq mille ouvriers viennent de traverser la place Berthier, — située sur la ligne des nouveaux boulevards extérieurs, au delà des Batignolles-Monceaux — en chantant la Marseillaise.

Trois heures. — Dès midi, une foule immense stationne déjà dans la rue du Marché et toutes les avenues avoisinantes. Malgré la pluie battante, survenue vers midi et demi, l'affluence ne cesse de s'accroître. M. Rochefort arrive peu après, bien qu'une feuille manuscrite, collée sur le mur de la maison mortuaire, indique que le convoi n'aura lieu qu'à deux heures. Des cris de « Vive Rochefort ! » sont proférés. Le député de la première circonscription fait signe du balcon de l'appartement de Victor Noir qu'on ne se livre à aucune manifestation. Le calme se rétablit à l'instant.

On n'aperçoit pas un sergent de ville. Le corbillard met une grande demi-heure à se frayer un passage à travers la foule, pour gagner le n° 42. Une grande incertitude règne sur la marche que va suivre le convoi. Enfin, il semble se diriger vers le cimetière de Neuilly.

M. Rochefort marche en tête.
2 h. 50. — A la grande avenue de Neuilly, des milliers de voix crient : A Paris ! A Paris ! Au moment où nous y rentrons, nous ne savons encore si le funèbre convoi va en prendre le chemin. Une nombreuse escouade de sergents de ville se tient en dehors de la barrière de Neuilly.

DERNIERS RENSEIGNEMENTS.

A midi 30, la foule est immense, les abords du marché sont interceptés; beaucoup de femmes.

Devant la maison on commence à chanter la Marseillaise; les chants sont suivis de cris: A Paris ! A Paris ! au Père Lachaise. M. Rochefort vient par deux fois rappeler la foule au calme. (Applaudissements.)

La foule persiste à crier : Au Père-Lachaise ! — Soyez calmes, citoyens, s'écrie le frère de la victime; respectez le cadavre de mon pauvre frère.

Je vous en conjure en son nom, évitez de nouveaux malheurs, ne donnez point à la force le prétexte de sévir.

Les cris de la foule redoublent avec plus d'énergie. A une heure trente, nouvelle allocation de M. Louis Noir, accueillie avec recueillement et sympathie; mais manifestation de plus en plus persistante de la part de la foule.

Le cadavre est à nous, s'écrie-t-on, nous le voulons, il nous appartient, c'est un enfant du peuple, nous l'emmènerons au Père-Lachaise.

A une heure 45, on apporte une couronne d'immortelles, autour de laquelle sont écrits les mots : « A Victor Noir, la démocratie toulousaine ! »

A deux heures, et au moment où l'on va enlever le corbillard, le bruit persiste que la foule veut aller au Père-Lachaise; c'est alors que M. Rochefort paraît à une croisée, demande le silence, et s'écrie que M. Delescluze va soumettre au peuple la décision définitive qui vient d'être prise par les amis et la famille de Victor Noir.

M. Delescluze dit qu'il y a un guet-apens dressé, que l'ennemi veille aux grilles, il ne faut pas lui donner prise; il faut ajourner la vengeance, et ne pas compromettre par une échafourée la cause de tous les peuples et de la justice. On voulait aller au Père-Lachaise, mais on ne le peut pas. Il faut se conformer à la force des choses et aux vœux de la famille de Victor Noir.

Il faut laisser le convoi se diriger au cimetière Neuilly. — Non ! non ! crie la foule. — Vous voulez donc compromettre notre cause. — Non ! non ! — Rendez donc le plus grand service à la démocratie. — Oui ! oui ! à Neuilly alors, à Neuilly !

Discours de Rochefort corroborant les paroles de M. Delescluze.

On descend le cercueil; toute la foule se précipite, elle se découvre, au défilé, devant la fiancée de Victor Noir; — plus loin nous sommes envahis, séparés.

Une fraction énorme se sépare du convoi pour le reprendre dans l'avenue de Neuilly, aux chants de la Marseillaise ! de Vive la République ! à bas les Bonaparte ! à mort l'assassin !

Au moment où le convoi débouche de la rue Louis-Philippe dans l'avenue de Neuilly, les cris : A Paris ! redoublent. M. Louis Noir, soulevé par la foule, est un instant porté à bras; il rappelle le peuple au calme et au recueillement, et le convoi tourne lentement vers le cimetière de Neuilly.

Presque aussitôt on annonce que M. Rochefort, pressé par la foule, vient de se trouver mal et a été transporté chez un épicer.

Un de ses amis harangue la foule, l'invite à dégager les abords de la maison et à continuer de suivre le convoi. Cris de : Vive la République ! — Ch. du BOUZET.

(Temps)

Un de nos correspondants qui assistait aux obsèques nous écrit :

« La police n'apparaissait qu'aux barrières, et en nombre tellement peu considérable que la foule en était tout étonnée. »

« Le calme le plus parfait n'a cessé de régner: pas un agent de police dans l'immense défilé du cortège. »

« On a détélé les chevaux du corbillard et des fidèles et amis ont porté le corbillard et le corps. »

« En somme, la foule immense, ho uléuse, agitée, impatiente et par le mauvais temps et par les retards apportés dans l'organisation du convoi, a été très-calme et très-digne. Quelques provocations ont trouvé peu d'écho. A l'issue des funérailles, Rochefort, toujours en voiture, a repris le chemin de Paris, cerné par une colonne d'admirateurs enthousiastes, qui chantaient la Marseillaise à plein gosier. Cette colonne, forte de trois mille individus, paraissait vouloir se diriger vers le Corps législatif, où se rendait Rochefort. »

« Plusieurs autres colonnes ont fait leur jonction avec celle-là. »

« Une couronne d'immortelles — d'énorme grosseur et dimension — posée sur le cercueil, portait ces mots : Vive la République ! »

« Tous les spectateurs — cent mille au moins — portaient à leur boutonnière des fleurs d'immortelles ou des pensées. »

« Les frères et amis vous en possédiez malgré vous : J'ai été de la sorte fleuré et sacré démocrate, libre-penseur et républicain. Cela voulait dire tout cela. »

« Trois ballons de baudruche servaient de drapeau rouge, et étaient portés en tête, ainsi qu'un bonnet rouge à gland bleu. »

« D'après le témoignage des habitants de Neuilly, on ne vit jamais pareille affluence depuis la translation des cendres de Napoléon I^{er} de Courbevoie aux Invalides. »

CH. MELVAL.

Chronique locale & départementale

Le conseil municipal de Roubaix se réunira mardi prochain.

Est-ce qu'il y aurait parti pris de la part de l'Administration des télégraphes de retarder les dépêches destinées aux journaux de province ? Avant-hier nous avons reçu vers six heures du soir :

1^o Une dépêche de 187 mots, déposée à

Paris à 3 h. 20 ;

2^o Une dépêche de 19 mots déposée à Paris à 2 h. 20 ;

3^o Une dépêche de 128 mots déposée à Paris à 1 h. 45.

Ces trois dépêches nous sont arrivées presque en même temps et dans l'ordre que nous venons d'indiquer.

Souvent déjà nous avons eu à nous plaindre de ces faits intolérables qui nous causent un préjudice sérieux, soit en retardant notre tirage, soit en nous obligeant à imprimer des suppléments, ce qui nous occasionne une dépense considérable de timbre et de papier.

Maintenant qu'on semble vouloir cesser de traiter en ennemis les feuilles indépendantes, nous avons peut-être chance d'être écoutés.

On nous communique la note suivante avec prière de l'insérer :

« Nous avons assisté dimanche dernier au concert organisé au Cercle choral au profit d'une œuvre de bienfaisance. Non-seulement les membres titulaires de ce Cercle avaient mis leur salle à la disposition des organisateurs, mais ils leur avaient encore prêté un bienveillant concours. Disons-le de suite, le but a été atteint : salle comble, public chaleureux. On remarquait la présence de M. C. Descat, maire de la ville. »

« Le programme a été rempli à la satisfaction générale : les morceaux, bien choisis, ont été bien exécutés. »

« Le chœur *Les queux de mer* a été enlevé par la société chorale d'une façon assez vive et avec assez de sonorité dans les voix; si les exécutants avaient été plus nombreux, rien n'eût laissé à désirer. »

« MM. Bonte, Liégeois et Decondé, que nous entendions pour la première fois, nous ont fait plaisir. Ces messieurs devraient se produire plus souvent. La sûreté, la franchise dans l'attaque et vis-à-vis du public ne s'acquerraient que de cette façon. »

« M. A. Lengrand, piston solo de la Grande Harmonie de Tourcoing, possédait des qualités très remarquables; c'est plus qu'un amateur, c'est un artiste. Son frère, M. Louis Lengrand, saxophone-solo de la même société, est un instrumentiste de première force. — Qu'il reçoive nos sincères félicitations. »

« Les amateurs de la Grande Fanfare dont nous avons remarqué souvent le talent, nous ont prouvé qu'ils ne cessaient de progresser. M. Vancommelbecq, leur président, a joué avec facilité un air varié hérissé de difficultés. Un seul conseil à M. Vancommelbecq : Son instrument demande un choix de morceaux plutôt larges que remplis de variations longues et difficiles, qui nécessairement deviennent de véritables casse-cou. »

« Notre ami M. Dujardin nous a chanté l'*Hirondelle morte* et le grand air du *Maitre chanteur*. Sa voix vibrante et sympathique, l'expression qu'il donne généralement à tous ses morceaux, lui ont valu cette fois encore les honneurs du bis. »

« M. Lecante, le chansonnier lillois, devrait revenir souvent parmi nous. Il a fait grand plaisir à son auditoire. »

« M. Lestienne, ténor solo des Orphéonistes de Lille, a été à la hauteur de sa réputation. C'est tout dire. »

« M. Fortuné Devienne dit ses chansonnettes d'une façon désopilante. Il mérite toutes nos félicitations. Mais pourquoi n'a-t-il pas la musique écrite de chacun de ses morceaux ? Ceci soit dit comme simple observation. »

Des abonnés.

La police a arrêté hier deux marchands de volailles qui colportaient de porte en porte des poules volées par eux.

Très-beau marché au blé hier à Lille, près de 2,000 hectolitres. Les qualités laissent en général beaucoup à désirer. Cependant les ventes ont été assez actives par suite d'achats assez importants de la meunerie qui, aux prix actuels ne risque rien; mais elle a voulu un peu de baisse sur les cours de mercredi passé, ce qu'elle a obtenu.

Il y a eu quelques marées de vieux blé extra vendus à 24.50; mais le prix des bons blés n'a pas dépassé 23 fr. Les autres qualités de 18 à 21.50. On estime que commercialement parlant, il n'y a guère de modification dans les prix.

La mercuriale donne une baisse de 76 c.

Pour la chronique locale ALFRED REBOUX

Dernières nouvelles.

La soirée d'hier à Paris.

Nous lisons dans la Gazette des Tribunaux qui nous arrive cette après-midi :

A la suite des obsèques, M. Henri Rochefort étant monté en fiacre pour rentrer à Paris, une assez forte colonne d'hommes en blouse et de jeunes gens a suivi la voiture et s'est dirigée vers les Champs-Élysées, en criant : « Vive Rochefort ! Vive la République ! » et : « A bas les assassins ! » Un officier de paix s'avance et veut disperser les perturbateurs; alors, quelques individus ramassèrent des pierres et en lancèrent au fonctionnaire et aux sergents de ville qui l'accompagnaient. Deux de ces derniers ont été assez gravement atteints, et l'officier de paix a reçu un coup de canne qui ne l'a blessé que légèrement.

Quelques instants plus tard, devant la gare de la Porte-Maillot, près de la barrière, cinq

ou six cents individus ont fait mine d'attaquer M. Bellanger, commissaire de police et les agents de la force publique qu'il dirigeait. Voyant l'attitude menaçante de la foule, M. Bellanger fit écarter les sergents de ville, démasquant ainsi un détachement de gardes de Paris qui se trouvait massé dans la gare. A leur vue, les perturbateurs s'enfuirent dans toutes les directions, laissant le sol jonché de chapeaux et de casquettes.

A la hauteur du palais de l'Industrie, la foule qui descendait les Champs-Élysées, en proférant des cris séditieux parmi lesquels on distinguait les mots : « Allons au Corps législatif ! » était devenue tellement compacte, qu'un détachement de cavalerie qui stationnait le long du palais dut se mettre en mouvement. Il coupa en deux la manifestation qui se dispersa dans diverses directions.

A six heures et demie, une nouvelle bande, forte d'environ quinze cents personnes, a parcouru les boulevards. A la hauteur du théâtre des Variétés, des sergents de ville ont fait mine de dissiper cet attroupement. Aussitôt on se jeta sur eux : des pierres volèrent de toutes parts et atteignirent les agents : deux d'entre eux ont été très grièvement blessés de coups de pierres à la tête; un autre a reçu deux coups de stylet, dont l'un au-dessous du mamelon gauche et le second au bras droit; un officier de paix a été également atteint d'un coup de pierre.

Quatre ou cinq arrestations ont pu être opérées sur ce point. Deux des perturbateurs ont été conduits au poste de la rue Druot par les passants eux-mêmes.

A sept heures et demie, une centaine de gamins a fait irruption sur la place de la Bastille, en criant : « A bas la rousse ! » et en jetant des pierres aux agents, dont deux ont été atteints.

Un fait isolé, mais d'une assez grande gravité, s'est produit, vers cinq heures, sur le quai de la Tournele.

Un garde de Paris à cheval, revenant d'escorter une voiture cellulaire à la prison de Mazas, et passant sur le quai de la Tournele, a été tout à coup entouré par une vingtaine d'individus qui s'écrièrent : « Enlevons la garde municipale ! » — Vous allez me laisser passer, n'est-ce pas ? s'écria le garde. Mais voyant que ses agresseurs ne voulaient pas se retirer, il mit la bride de son cheval entre ses dents, tira son sabre et mit son pistolet à la main. Aussitôt, les individus se retirèrent et le garde put continuer sa route.

Vers neuf heures, des perturbateurs ont parcouru le faubourg Saint-Antoine en vociférant. Aussitôt plusieurs boutiques sont sorties armées de bâtons et ont déclaré qu'elles maintiendraient la tranquillité même par la force; les individus dont nous venons de parler se sont aussitôt dispersés.

Ce soir, vers dix heures, quelques attroupements se sont formés au carrefour du boulevard Montmartre, qui avait été, on se le rappelle, au mois de juin dernier, le rendez-vous ordinaire des agitateurs. Le personnel de ces rassemblements était toujours le même, composé de jeunes gens, et même d'enfants. Mais nous devons dire que cette fois les curieux s'abstenaient de se mêler à ces groupes, et que des passants cherchaient même à les dissiper assez énergiquement. Ces groupes faisaient entendre le *Chant des Girondins*, la *Marseillaise*, et quelques rares cris de « vive la République ! » auxquels les personnes attablées aux cafés voisins répondaient par des coups de sifflets.

A un moment cependant, comme ses attroupements rendaient fort difficile la circulation des voitures, une escouade de sergents de ville a dû les dissiper.

A minuit tout paraissait rentré dans le calme.

Nous sommes heureux de constater qu'à part les scènes partielles que nous avons racontées plus haut, la tranquillité publique n'a pas été un instant sérieusement compromise. C'est un résultat qui est dû aux mesures prises par l'administration et au bon sens de la population qui, par son attitude, a déjoué cette fois encore les espérances des factieux.

Dépêches télégraphiques.

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 13 janvier (1 h. 15)

(Reçue à Roubaix à 4 h.)

La tranquillité est complète aujourd'hui.

La Marseillaise confirme que M. Rochefort n'a pas l'intention de donner sa démission.

Des instructions très-précises données hier aux commissaires leur recommandaient d'user de patience et de ne recourir à la force que dans les cas d'absolue nécessité.

Aucune charge de cavalerie n'a été faite aux Champs-Élysées, la foule s'étant retirée après sommations.

Des rassemblements tumultueux ont lieu dans la soirée sur les boulevards et à Belleville; partout les citoyens ont prêté main forte aux agents et aux autorités.

Plusieurs individus armés ont été arrêtés sur la boulevard Montmartre par les citoyens eux-mêmes.

Corps législatif.

Paris, jeudi 2 h. 50.

M. Dugué de la Fauconnerie, demande si le Cabinet persiste à présenter un projet de loi sur la gratuité de l'enseignement primaire. Il voudrait connaître sur cette question l'opinion personnelle du ministre de l'instruction publique.

M. Ségnis répond : La solidarité existe entre les divers membres du Cabinet (nombreuses et vives marques d'approbation). Le Cabinet examine la question et s'entoure de tous les renseignements avant de prendre une résolution définitive.

M. Nogent-Saint-Laurent lit le rapport de la commission concluant à l'una-

nimité à l'autorisation des poursuites contre M. Rochefort.

Pour les dernières nouvelles, ALFRED REBOUX

COMMERCE.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Reçues sur place.

Liverpool, jeudi 13 janvier

Marché plus ferme; ventes 10 à 12,000 balles.

Havre, jeudi 13 janvier (2 h. 35)

Ventes 1500 balles, prix soutenus sans changement sensible. Dépêches de MM. Kabé et Co, communiquées par M. Bulteau-Desbionnets).

Liverpool, jeudi 13 janvier

Ventes 10000 balles. Orléans, 11 1/2. 11 5/8. Parnam, 11 3/4; Oomra 9 5/8.

Havre, jeudi 13 janvier

Ventes 1500 balles. Lourdeur, Louisiane avril, 130.50; Low chargeant, 136; New-York, 25.

Dépêche communiquée par le Cercle de l'Industrie.

Marseille, 13 janvier

Russie. — Béronne, laine vendue 2. 10

Marseille, 13 janvier

225 balles Donsky vendues à 2. 15

Avis particuliers.

Les enchères du Havre sont fixées aux 19, 20 et 21 courant et comprendront environ 7,031 balles dont voici le détail :

4002 balles Buenos-Ayres.

1783 » Montevideo.

947 » Espagne.

157 » Rio-Grande.

42 » Portugal.

100 » (Lavées à Chaud).

Les enchères auront lieu à Bordeaux du 5 au 10 février.

Havre, mercredi. — Cotons. Les affaires ont de nouveau été languissantes aujourd'hui, et les cours restent faibles pour Amérique surtout, pour les désignations au-dessus de très-ordinaire. Cette dernière désignation, en Louisiane, vaut environ 136 à 136 fr. 50 coton assez rare d'ailleurs. Les cotons d'autre provenances n'offrent pas de changements.

A livrer, il y a passablement de cotons offerts. Mais les acheteurs sont pas chauds. On ferait du Louisiana strict low middling à 137 fr. ou 137 fr. 50 du strict good ordinary à 134 ou 134 fr. 50; du good ordinary à 132 ou 132 fr. 50.

A terme on a trouvé du janvier à 133 fr., du février à 132 fr., du mars à 131 fr. Les ventes notées à quatre heures ne dépassent pas 773 b.

Laines. — Il a été traité 16 b. Buenos-Ayres sulut à 122 fr 50 les 100 kil.

Manchester, mardi. — Marché calme, mais les prix restent sans changement. Le ton est pourtant moins ferme que vendredi.

Bourse de Paris

du 13 Janvier 1870

Rente 3 p. 0/0..... 73.50

id. 4 1/2 p. 0/0..... 103.50

AVIS

Le sieur GUILLAUME BARREMEACKER reconaître plus les dettes que pourrait contracter ROSALIE PATEROSTER sa femme. 9585

ANNONCES

A vendre

UNE MAISON

à étage avec atelier, et 3 ares, 36 centures de terrain, sise à Roubaix, à proximité de la route de Tourcoing. On accordera toute facilité de paiement.

S'adresser à M^r COTTIGNY, notaire à Roubaix. 9334

Etude de M^r TACQUET, notaire à Roubaix, rue Parvrée, 32.

On demande des

Capitaux à Placer

sur première hypothèque, Intérêts à 5 %. 9352

ROUBAIX

Rue de Nouveaux 8.

Vente publique

de 50,000 kilos de

LAINES

brutes et pelées avariées par suite d'incendio

Le lundi 17 Janvier 1870, une heure de l'après midi, M^r ALFRED ROUSSEL commissaire-priseur à Roubaix, procédera à cette vente. 2958